

Comment lutter contre la teigne du poireau en agriculture Biologique ?

LEGRAND M (FREDON Nord Pas-de-Calais), DELANOTE L. (PCBT),
DUCATILLON C (CARAH), GREBERT D (PLRN)

La teigne du poireau, *Acrolepiopsis assectella*, également couramment dénommée « ver du poireau », constitue sans doute le principal ravageur préjudiciable en culture de poireaux biologiques.

Le papillon adulte mesure de 16 à 18 mm d'envergure. Il se caractérise essentiellement par la présence de 2 taches blanches sur les ailes, lesquelles se rejoignent au repos, le reste du corps étant de couleur brunâtre. La larve (10 à 12 mm) est de couleur vert clair, avec présence de 8 taches noires sur chaque segment. Le cocon est fusiforme, à maille large, et s'observe le plus souvent sur les feuilles de la plante.



Cocon *Acrolepiopsis assectella*



Chrysalide *Acrolepiopsis assectella*



Adulte *Acrolepiopsis assectella*

Ce lépidoptère peut se développer aux dépens de tous les alliacés cultivés dans nos régions. L'hivernation a lieu à l'état adulte, plus rarement de nymphe, au sein de débris végétaux ou sous les écorces d'arbres et arbustes. Mâles et femelles reprennent leur activité dès que la température nocturne dépasse 12°C. La ponte peut débuter 2 à 3 jours après l'accouplement et durer 2 semaines en moyenne, à raison d'une centaine d'œufs par femelle. Les œufs sont déposés sous les feuilles et l'éclosion intervient 4 à 12 jours après, selon les conditions de température et la génération en cours. Les chenilles commencent par creuser des galeries, puis quittent les feuilles 2 à 5 jours après (stade baladeur) pour s'enfoncer dans le fût où elles seront protégées jusqu'à la nymphose. La vie larvaire dure environ 2 semaines à 25°C et passe par 5 stades. Aux mêmes conditions de température, la vie nymphale dure 10 jours, soit une durée de vie totale du stade œuf au stade adulte de 1 à 2 mois selon la température.

Dans nos régions 2 à 3 générations sont observées chaque année. Les périodes de vol et de ponte varient selon les secteurs et les conditions climatiques : 1^{ère} génération d'avril à mai, 2^{ème} génération de juin à début août puis 3^{ème} génération de fin août à fin septembre. Afin de connaître les périodes de vol, il est conseillé de se tenir informé à l'aide des bulletins d'informations techniques, des avertissements agricoles, voire de mettre en place un système de piégeage sur ses parcelles.

Dans tous les cas, comme il est indispensable d'intervenir dès les premières éclosions, il convient de surveiller régulièrement (une fois par semaine) les plantes à partir d'observations visuelles en culture (un minimum de 50 plantes est requis pour estimer correctement le niveau de présence). Un système de piège à phéromone du même type que celui utilisé pour la teigne des crucifères (cf la fiche pratique sur les choux en Agriculture Biologique), mais spécifique de l'espèce, aide à repérer de début des vols.



Piège à phéromone teigne poireau

L'éloignement des parcelles (et bien entendu la rotation) par rapport aux poireaux d'hiver est également conseillé. Les poireaux d'hiver qui ne seront plus récoltés seront détruits aussi rapidement que possible, ce qui est aussi utile pour se préserver d'autres ravageurs ou maladies des alliums.

Des préparations à base de *Bacillus thuringiensis* sont utilisables pour lutter contre le ravageur. Elles agissent de façon spécifique contre les lépidoptères et sont respectueuses de la faune auxiliaire. Pour être efficaces, elles doivent être appliquées au bon moment (au stade baladeur de la chenille) et de façon aussi répétée que nécessaire. Quelques facteurs sont importants à prendre en compte dans l'efficacité de ces interventions :

- traiter avant que les chenilles ne pénètrent dans le fût du poireau
- les bacilles agissent pendant 5 à 10 jours (soit du simple au double !) selon le degré d'humidité, (moins d'efficacité à prévoir en cas de « sécheresse »), de fort ensoleillement (les UV détruisent les bacilles), de températures (optimum de 15 à 22° C),
- l'éclosion des larves peut être échelonnée dans le temps (2 à 4 semaines) en fonction des conditions climatiques du moment.

La spécialité TRACER à base de spinosines (bactéries entomopathogènes), vient également d'obtenir une autorisation au cahier des charges européen. Son emploi est d'ores et déjà autorisé en Belgique mais il ne l'est pas encore en France. Les caractéristiques de mise en oeuvre sont proches de celles des préparations à base de *Bacillus thuringiensis*.

Veillez dans tous les cas à vous référer aux notices jointes aux emballages et en particulier de respecter le délai minimum entre l'ouverture des emballages et l'emploi.

Contre la 1^{ère} génération du ravageur, l'utilisation de voiles, qui constituent une barrière physique et empêchent les pontes, peut également être envisagée. Les voiles permettent en outre de gagner en température, ce qui est peut être intéressant au niveau de la pépinière de poireaux ou des semis de printemps. Attention toutefois, l'utilisation de voiles n'est pas sans risques en cas de fortes chaleurs : des plantules peuvent être brûlées, et en cas de fort vent des plantules peuvent être blessées. Lorsqu'ils sont mal appliqués, un certain manque d'aération peut également être constaté sous les voiles.

Au final, la protection des plantations de poireaux vis-à-vis de la teigne relève d'une réflexion en amont (rotation, destruction des résidus de cultures, protection physique...), d'un suivi régulier des parcelles et d'une capacité de réaction pour intervenir au bon moment à l'aide des insecticides biologiques autorisés.

Crédits photographiques : FREDON Nord Pas-de-Calais

Prises de vues : M.DEGUETTE (FREDON Nord Pas de Calais)